



*Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area, concluded under the auspices of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)*  
*Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS)*



---

## **Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS**

*Istanbul, République de Turquie, 5 - 8 novembre 2019*

01/08/2019

Français

Original : Anglais

ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc 19

---

# **RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DEPENSES RELATIVES AU FONDS ADDITIONNEL DE CONSERVATION POUR 2017-2019**

*Les participants sont invités à se munir de cet exemplaire pour la Réunion.  
Ce document sera disponible uniquement en format numérique durant la Réunion.*

## RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DEPENSES RELATIVES AU FONDS ADDITIONNEL DE CONSERVATION POUR 2017-2019

### I. GENERALITES

Lors de leur Première Réunion (Monaco, 28 février - 2 mars 2002), tenant compte de l'Article IX, paragraphe 3, de l'Accord, les Parties à l'ACCOBAMS ont décidé d'établir un Fonds additionnel de conservation (FAC) alimenté par des contributions volontaires des Parties ou par toute autre source dans le but d'accroître les fonds disponibles pour la surveillance continue, la recherche, la formation ainsi que des projets concernant la conservation des Cétacés.

Le FAC est devenu opérationnel lors de la Seconde Réunion des Parties (Palma de Mallorca, Espagne, 9-12 novembre 2004) et a eu un rôle significatif dans le soutien aux initiatives de conservation de l'ACCOBAMS dans les pays en développement et dans les pays en économie de transition.

Depuis 2011, les projets financés au titre du FAC sont sélectionnés dans le cadre d'appels à propositions lancés par le Secrétariat, en concertation avec le Bureau des Parties, après l'évaluation scientifique réalisée par le Comité Scientifique de l'ACCOBAMS.

En 2013, lors de leur Cinquième Réunion (Tanger, 5-8 novembre 2013), les Parties à l'ACCOBAMS ont adopté la [Résolution 5.5](#) sur la Procédure de l'appel à propositions ACCOBAMS pour des projets financés par le Fonds additionnel de conservation.

Tel que prévu par la Résolution 5.5, les buts et objectifs du FAC sont les suivants :

- Stimuler le développement et la réalisation d'actions concertées ou coopératives qui contribueraient clairement à la mise en œuvre de l'Accord et aux priorités adoptées par les Parties ;
- Appuyer des projets de conservation appliqués ;
- Fournir un capital d'amorçage pour le lancement de projets à long terme qui ont un effet bien au-delà de la période de financement ;
- Encourager le dialogue et la coopération aux niveaux local et régional afin d'améliorer l'état de conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS ;
- Aider au développement des capacités pour conserver les cétacés et leurs habitats ;
- Sensibiliser aux besoins de conservation et de gestion des cétacés et de leurs habitats ;
- Mettre des sommes relativement modestes à la disposition des communautés et d'autres parties intéressées à la conservation qui n'ont pas accès à d'autres sources de financement.

Le présent rapport présente un bilan sur les recettes et les dépenses relatives au Fonds Additionnel de Conservation en 2017, 2018 et 2019 (clôture au 15 juillet 2019).

Le Secrétariat Permanent exprime toute sa gratitude pour le support reçu de la Principauté de Monaco et de l'Italie pour le renflouement de ce fonds durant le triennat.

### II. RECETTES ET DEPENSES DU FAC DURANT LE TRIENNAT 2017-2019

#### a) 2017

**Le montant des ressources disponibles sur le FAC au 01/01/2017 était de 30 347 €.**

Un **renflouement de 14 000 €** a été réalisé en 2017 avec le reliquat de la Contribution Volontaire de Monaco de 2016 pour la MOP6.

**Le montant total des dépenses** au 31 décembre 2017 était de **16 990 €** (incluant les frais bancaires des transferts).

Ce montant correspond aux paiements suivants :

- Un projet en Roumanie : **7 500 €** ont été payés pour le projet « Increase the regional capacity for developing cetacean distribution and abundance studies » ;
- Un projet en Ukraine : **5 890 €** ont été payés pour le projet « Identification and initial assessment of cetacean groupings in coastal waters of the north-western Black Sea, Ukrainian sector » ;
- Un projet en Tunisie : **3 500 €** ont été payés pour le projet « Tunisian Dolphin Project: population size and habitat use for bottlenose and common dolphins ».

**Tableau I** : Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation en 2017

	€
Ressources disponibles des années précédentes	30 347
Total des recettes (renflouement)	14 000
Total des dépenses	16 990
<b>Solde restant (31/12/2017)</b>	<b>27 357</b>
<i>Montant alloué aux projets en cours</i>	<i>8 590</i>
<b>Montant disponible (31/12/2017)</b>	<b>18 767</b>

**b) 2018**

Le montant des ressources disponibles sur le FAC au 01/01/2018 était de **27 357 €**.

En 2018, aucune transaction n'a été réalisée (au 31 décembre 2018).

**Tableau II** : Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation en 2018

	€
Ressources disponibles des années précédentes	27 357
Total des recettes (renflouement)	0
Total des dépenses	0
<b>Solde restant (31/12/2018)</b>	<b>27 357</b>
<i>Montant alloué aux projets en cours</i>	<i>8 590</i>
<b>Montant disponible (31/12/2018)</b>	<b>18 767</b>

**c) 2019 (au 15 juillet 2019)**

Le montant des ressources disponibles sur le FAC au 01/01/2019 était de **27 357 €**.

Comme demandé par les membres du Bureau au cours de la Douzième Réunion du Bureau, le FAC a été renfloué avec **24 000 €** provenant des Contributions Volontaires de l'Italie (15 000 €) et de Monaco (5 000 €), ainsi que de reliquats de Contributions Ordinaires (4 000 €).

Le montant total des dépenses en 2019 (au 15 juillet 2019) était **14 617 €** (incluant les frais bancaires des transferts).

Ce montant correspond aux paiements suivants :

- Un projet en Tunisie : **2 535 €** ont été payés pour le projet « Tunisian Dolphin Project: population size and habitat use for bottlenose and common dolphins » ;
- Un projet en Ukraine : **12 000 €** ont été payés pour le projet « Establishing the bank of cetacean tissue samples in Ukraine ».

**Tableau III** : Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation en 2019 (au 15 juillet 2019)

	€
Ressources disponibles des années précédentes	27 357
Total des recettes (renflouement)	24 000
Total des dépenses	14 617
<b>Solde restant (15/07/2019)</b>	<b>36 740</b>
<i>Montant alloué aux projets en cours</i>	<i>19 500</i>
<b>Montant disponible (15/07/2019)</b>	<b>17 240</b>

### III. BILAN DU TRIENNAT (2017-2019)

**Tableau IV** : Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation durant le triennat 2017- 2019 (au 15 juillet 2019)

	€
Ressources disponibles des années précédentes	30 347
Total des recettes (renflouement)	38 000
Total des dépenses	31 607
<b>Solde restant (au 15/07/2019)</b>	<b>36 740</b>
<i>Montant alloué aux projets en cours</i>	<i>19 500</i>
<b>Montant disponible (au 15/07/2019)</b>	<b>17 240</b>